



Doc. 388

09 juillet 1955

Politique européenne commune lors des futures conférences Est-Ouest

Proposition de Directive

déposée par M. François de MENTHON et d'autres membres de l'Assemblée

Proposition de directive de l'Assemblée¹

L'Assemblée,

Considérant que le récent débat de politique étrangère a eu pour but de définir, dans les grandes lignes, une politique européenne commune lors des futures conférences Est-Ouest ;

Estimant que ce débat a permis aux Représentants à l'Assemblée de tous les Etats membres, et notamment de ceux qui ne seront pas représentés à la Conférence de Genève, d'exprimer leur opinion sur les objectifs occidentaux à la conférence,

Charge son Bureau de transmettre le rapport introductif de la commission des Affaires Générales, [Doc. 361](#), accompagné des comptes rendus des séances du 6 juillet 1955, aux gouvernements de tous les Etats membres en attirant spécialement sur ces documents l'attention des gouvernements des deux Etats membres participant à la Conférence de Genève.

Signé (voir au verso)

1. Voir 10e séance, 9 juillet 1955 (adoption après amendement) et Directive 74.



Doc. 388 Proposition de Directive

Signé:

MENTHON François, de, France